

IDEA
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 15, Rue du Président Kennedy,
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
438 043 747 RCS SEDAN
(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA PRÉSIDENTE DU 9 SEPTEMBRE 2026**

La société Idea Partners, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 15 rue du Président Kennedy, 08000 Charleville-Mézières, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 911 161 339 RCS Sedan, représentée aux présentes par son cogérant, Monsieur Frédéric Delamarre, agissant en qualité de Présidente de la Société :

A pris les décisions suivantes après avoir exposé ce qui suit :

- que par décision unanime en date du 3 juillet 2026, la collectivité des associés a décidé une réduction du capital social d'un montant maximum de 25,00 euros pour le ramener de 100 000 euros à 99 975 euros par voie de rachat de 2 actions de 12,50 euros chacune ;
- qu'une offre d'achat, a été adressée à chaque associé conformément à leur attestation dans la décision unanime décidant la réduction de capital ;
- que Monsieur Marc Corbin, propriétaire d'une action, a offert la vente de son action et que Madame Elodie Piron, propriétaire d'une action a offert la vente de son action.
- qu'après le dépôt au greffe de la décision unanime en date du 8 juillet 2026, et l'expiration du délai d'opposition des créanciers de vingt jours prévu par l'article L.225-205 du Code de commerce et de l'absence des oppositions des créanciers conformément au certificat en date du 10 août 2026 ;
- que les offres reçues portent sur un nombre d'actions égal au nombre des actions à racheter et qu'il peut être donné satisfaction à chacune des offres ;

En conséquence, la Présidente constate que le capital de la Société se trouve réduit à la somme de 99 975 euros, que la modification des statuts décidée par la collectivité des associés dans sa décision unanime ci-dessus visée est devenue définitive et que les actions rachetées sont annulées à compter de ce jour et les sommes dues aux associés au titre de cette réduction de capital, leur seront versées ce jour par virement bancaire.

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

La Présidente

La société Idea Partners

Représentée par Monsieur Frédéric Delamarre